Rapport financier

AGO 18 juin 2026

Exercice relatif à la période comprise entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025

SEL
Association loi 1901

1) ACTIF DU BILAN

1-1) Immobilisations incorporelles

Ce poste présente une valeur nette comptable de 404 k€. Le logiciel NEOSYS 1.0 est totalement amorti suite à la décision du CA le 26 novembre 2020 d'accélérer l'amortissement en vue du développement de NEOSYS 2.0. La valeur nette comptable au 31/12/2025 de NEOSYS 2.0 est de 290 k€ : elle correspond à la mise en service du lot 1 de NEOSYS 2.0 (base contacts) le 22 mars 2023 et du lot 2 (module Finances) le 3 février 2025 (amortissement sur 5 ans en linéaire). D'autres évolutions de NEOSYS 2.0 (module Parrainage en autre) ont été développé au cours de l'exercice 2025 comptabilisant 102 k€ d'immobilisations en cours. Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de la refonte du site web pour une valeur nette comptable de 7 k€ (amortissement sur 3 ans), et le projet de migration des données vers le cloud pour une valeur nette comptable de 5 k€ (amortissement sur 3 ans).

1-2) Immobilisations corporelles

Il s'agit essentiellement des locaux de bureaux à Bagneux, où se situe le siège social du SEL (depuis janvier 2008) et où travaille l'ensemble de ses salariés. Les locaux, leur aménagement et le matériel et mobilier de travail s'élèvent à une valeur nette globale de 639 k€. Le matériel téléphonique a fait l'objet d'une mise au rebut suite à la mise en place de la téléphonie numérique sur l'exercice 2023, avec la disparition annoncée du réseau cuivre. Le renouvellement du parc informatique a été amorcé en 2024 au fur-et-à-mesure des besoins identifiés. La valeur nette comptable du matériel informatique reste stable à 11 k€ au 31/12/2025 (*vs* 14 k€ au 31/12/2024).

1-3) Immobilisations financières

Les immobilisations financières, d'une valeur nette comptable de 13 k€, sont stables d'une année sur l'autre.

1-4) Actif circulant

1-4-1) Stocks

Antérieurement, le stock correspondait au jeu « Les villageois de Baobila », édité sur l'exercice 2019/2020. N'ayant plus de jeu en stock, la valeur comptable globale des stocks reste nulle à la clôture.

1-4-2) Créances et comptes rattachés

Les créances sont de 109 k€ au 31/12/2025 (*vs* 96 k€) : produits à recevoir sur dons, d'intérêts sur livret, de facturation SEL Belgique… Le recouvrement de ces montants doit intervenir dans le courant de l'exercice 2026.

1-4-3) Placements et disponibilités

Il s'agit des liquidités (2 042 k€ au total, dont 350 k€ de valeurs mobilières de placement et 1 692 k€ en banque et caisse) permettant de faire face aux engagements pris par le SEL dans un contexte de faible fluctuation de trésorerie,

le SEL bénéficiant d'un flux très régulier de dons et de versements mensuels liés aux activités de parrainage et de tickets repas notamment.

Un placement OSTRUM SRI CASH I FCP a été souscrit le 30/05/2024 pour un montant brut de 350 k€. La valorisation du placement est de 366 k€ au 31/12/2025 (*vs* 357 k€ au 31/12/2024). Il s'agit d'un OPC monétaire court terme (Organisme de Placement Collectif), sans risque, investi dans le secteur du développement durable.

VMP	Valeur brute 30/05/2024	Dotation Prov	Reprise prov	Valeur nette 31/12/2025
OSTRUM SRI CASH	350 000 €			365 586 €

Les liquidités sont également constituées de comptes bancaires et caisses pour 1 692 k€ au 31/12/2025 (*vs* 1 778 k€ au 31/12/2024) dont 907 k€ sur livrets d'épargne et 3 k€ pour les caisses en euro et en devises :

31/12/2025	en k€
COMPTES BANCAIRES et CAISSES :	
Société Générale (Compte courant)	493
Société Générale Livret	800
La Banque Postale Compte courant B1	36
La Banque Postale Compte courant B2	181
La Banque Postale Livret	94
Crédit Mutuel (Compte courant)	0,5
Crédit Mutuel (Livret)	12
Banque suisse CLER	72
Caisse en Euro	1,5
Caisse en devises	2
TOTAL	1 692

1-4-4) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 206 k€ et correspondent à diverses factures payées d'avance pour l'exercice suivant. Elles comprennent notamment 143 k€ pour le versement du 1er trimestre 2026 des projets ticket repas fin décembre 2025, afin de permettre le financement des repas de Noël pour les enfants.

2) PASSIF DU BILAN

2-1) Fonds propres : tableau de variation global

	Solde au 31/12/2024	Affectation du Résultat N-1	Affectation du Résultat N	(+) ou (-) des Fonds propres	Solde au 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	467 325				467 325
Fonds propres avec droit de reprise	88 353				88 353
Réserve non affectée	239 466				239 466
Réserve affectée projet NEOSYS	200 000			(77 570)	122 430
Réserves affectées à la sensibilisation	40 000			(40 000)	0
Report à nouveau	490 000	(53 320)		117 570	554 251
Résultat	(53 320)	53 320	(160 797)		(160 797)
TOTAL	**1 471 824**	**-**	**-160 797**	**-**	**1 311 028**

Sur l'exercice 2025, il n'y a pas eu de remboursement d'apport avec droit de reprise. Les réserves affectées à la sensibilisation de 40 k€ ont été utilisées ainsi que les réserves affectées au projet NEOSYS à hauteur de 77,6 k€ (montant des amortissements sur le projet en 2025) suite aux différentes mises en production de lot.

2-2) Fonds dédiés

Les fonds dédiés font l'objet d'un suivi détaillé. Ils correspondent aux dons affectés à des domaines ou projets précis par les donateurs, et qui sont en attente de versement aux partenaires sur le terrain.

Le système de collecte de fonds du SEL s'appuie essentiellement sur un appel à dons affectés. Cela explique l'importance de ce poste.

Les fonds dédiés proviennent uniquement de ressources liées à la Générosité du Public. Il n'y a pas eu de transfert au cours de l'exercice, ni de remboursement de fonds dédiés. Il n'y a pas de fonds dédiés supérieurs à deux ans.

Le montant global des fonds dédiés est de 1 199 k€ au 31/12/2025 (*vs* 1 074 k€ au 31/12/2024). Des appels de fonds d'urgence ont été réalisés en fin d'année 2025, ce qui explique la hausse sur des fonds dédiés sur les urgences.

Nature des projets et caractéristiques	Solde au 31/12/2024	Utilisation fonds dédiés	Reports fonds dédiés	Solde au 31/12/2025
Parrainage	2 940	8 272	112 471	107 139
P.Plus, cadeaux et dons/parrainage	4 120	6 353	12 972	10 739
Ticket-Repas	117 917	117 917	0	0
Dons sur Ticket Repas	419 801	419 801	454 621	454 621
Développement général et Domaines	412 798	389 754	420 854	443 898
Secours Urgence	116 611	44 553	110 731	182 789
TOTAL	**1 074 187**	**986 650**	**1 111 649**	**1 199 185**

2-4) Dettes à moyen et long terme

Les emprunts restants au 31 décembre 2025.

	Capital restant dû	Dont à moins d'un an	Objet
Emprunts particuliers	44 982		
Montant total	**44 982**		

Il s'agit essentiellement de prêts faits par des particuliers soucieux de soutenir l'activité humanitaire (capital restant dû 45 k€) : aucune souscription et aucun remboursement au cours de l'exercice, aucune échéance définie.

Emprunts pour un montant total de 45 k€ :

- Emprunt bancaire : capital restant dû à 0 k€
- Prêts faits par des particuliers soucieux de soutenir l'activité humanitaire : capital restant dû 45 k€

2-5) Dettes à court terme

Correspondent à des cautions reçues pour 1 k€.

2-6) Autres dettes et charges à payer, produits constatés d'avance

31/12/2025	en k€
AUTRES DETTES :	
Fournisseurs et comptes rattachés (factures non parvenues)	88
Dettes sociales et fiscales	186
Autres dettes dont versements parrainages Compassion (décembre 2025)	532
Produits constatés d'avances sur parrainages	52
TOTAL	857

Les échéances des dettes sont toutes à moins d'un an.

Les produits constatés d'avance sont des parrainages qui ont été payés d'avance par les parrains, pour les mois suivants, d'un montant de 52 k€.

3) PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

Après plusieurs années bénéficiaires dont le résultat a été reporté en réserves, le résultat comptable global présente un solde déficitaire de -160 797 € au 31/12/2025 contre un solde déficitaire de -53 320 € au 31/12/2024.

La présentation du compte de résultat est réalisée sur la base du compte de résultat détaillé annexé au présent rapport et non sur la base des comptes annuels établis selon les dispositions du règlement ANC n° 2018-06.

3-1) Produits

Au 31/12/2025, le total des produits est de 8 241 k€ (*vs* 8 687 k€ au 31/12/2024).

3-1-1) Abonnements et cotisations

Les cotisations des membres sont à 2,7 k€ sur 2025 (*vs* 3,6 k€ sur 2024).

3-1-2) Concours publics et subventions d'exploitation

La subvention de la part de l'ADEME de 60 k€ comptabilisée sur l'exercice 2024, dans le cadre du projet de lampes solaires avec Compassion Kenya et Schneider Electric, est un cas exceptionnel. Sur l'exercice 2025, le montant de subvention revient à 6 k€.

3-1-3) Ressources liées à la Générosité du Public

Les ressources liées à la Générosité du Public et les contributions financières reçues d'organismes (comme la Fondation du Protestantisme) perçues sur l'exercice sont de 7 199 k€ (*vs* 7 421 k€ sur 2024), ce qui représente 87,4% du total des produits de l'exercice. Les ressources liées à la générosité du public s'élèvent à 7 074 k€ et les contributions financières venant d'organismes s'élèvent à 62 k€. L'exercice 2025 n'a enregistré aucune assurances-vie ni legs (*vs* 30 k€ sur 2024).

Répartition des dons reçus par missions sociales (hors fondation SEL, hors legs et assurance-vie) :

Domaine d'activité	% 2025	% 2024
Parrainage	71,6%	67%
Département des projets de développement	23,6%	23%
Secours d'urgence	2,3%	4,7%
Sensibilisation	0,1%	0,1%
Dons non affectés	2,3%	2,2%

Sur l'exercice 2025, les dons pour le parrainage représentaient 71,6% du total des dons, et les dons pour le département des projets représentaient 23,6% du total des dons, 2,3% pour le secours d'urgence.

Sous-structure des dons reçus pour le parrainage	%2025	%2024
Parrainage simple (32€)	85,1%	83,5%
Parrainage Plus (supplément de 7€ de soutien) utilisé pour le financement de projets spécifiques des centres d'accueil des enfants	6,8%	8,1%
Cadeaux (individuels et Noël)	7%	7,5%
Dons sur parrainage (dons ponctuels affectés aux enfants en attente de parrainage dans un centre d'accueil)	1,1%	0,9%

Sur l'exercice 2025 par rapport à 2024, les dons sur parrainage plus a diminué en proportion en faveur des dons sur parrainage simple.

Sous-structure des dons reçus pour le Département Projets de Développement	%2025	%2024
Ticket Repas	41,8%	42,0%
Accès à l'eau	10,7%	17,8%
Agriculture	9,8%	10,6%
Santé	4%	4,2%
Impulsion économique	2,9%	3,1%
Dons généraux	30,7%	22,3%

Les dons sur le domaine de l'eau a été fort sur l'exercice 2024 suite à des campagnes de communication, non reconduites sur l'exercice 2025. En 2025, l'accent des campagnes a été mis sur les dons pour soutenir des projets de développement en Afrique (Dons généraux), ce qui explique leur augmentation, et la baisse des dons affectés au domaine Eau dont la campagne a cessé.

Sous-structure des principaux dons reçus pour le Secours d'Urgence	%2025	%2024
Urgence Liban	0,3%	22,5%
Urgence Haïti	5,5%	15,6%
Urgence Burkina Faso	**7,2%**	**4,6%**
Urgence séisme Syrie	0%	0,9%
Urgence RD Congo	45,6%	0%
Urgence Sri Lanka	21,3%	0%
Urgence Crise Alimentaire	23,9%	45,7
Fonds d'urgence	17,5%	10,7%

3-1-4) Produits des activités annexes

Les produits des activités annexes, comprennent des remboursements de frais (locaux, caisse de formation), mais aussi des ventes de livres, jeux ou de kits de sensibilisation. Le montant total s'élève à 15 k€ (*vs* 10 k€ en 2024), soit 0,19% du total des produits.

3-1-5) Utilisation des fonds dédiés et fonds reportés

Il s'agit de l'utilisation de la majorité des fonds affectés de l'exercice précédent. Ces fonds sont utilisés de manière prioritaire pour l'envoi des versements sur le terrain, pour des destinations conformes à la volonté des donateurs. Le montant de l'utilisation des fonds dédiés est de 987 k€ (*vs* 955 k€ en 2024) soit environ 12% du total des produits.

3-1-6) Autres produits : production immobilisée

Le projet informatique NEOSYS 2.0 a débuté en novembre 2021 avec l'élaboration de la maquette du système d'information. Après la mise en production du lot 1 du projet (base contacts) le 22 mars 2023 pour un montant de 137 k€, le lot 2 de NEOSYS 2.0 (module Finances), l'un des plus conséquents contenant en autre la saisie des versements, l'élaboration des fichiers de prélèvement pour la banque, l'élaboration des reçus fiscaux, etc., a été mis production le 3 février 2025 pour un montant de 275 k€ (amortissement sur 5 ans en linéaire). NEOSYS a également connu une montée de version mise en production le 17 décembre 2025. D'autres évolutions de NEOSYS 2.0 (module Parrainage entre autre) ont été développé au cours de l'exercice 2025 comptabilisant 102 k€ d'immobilisations en cours.

3-2) Charges

Au 31/12/2025, le total des charges est de 8 402 k€ (*vs* 8 741 k€ au 31/12/2024) .

La structure des charges met en évidence l'accomplissement par le SEL de sa mission sociale en faveur des plus pauvres, par le soutien de ses partenaires chrétiens locaux et ses actions de sensibilisation en France. La plus grande partie des charges concerne les versements faits aux partenaires sur le terrain, dans le cadre des différents domaines : parrainage, projets de développement, secours d'urgence..

3-2-1) Autres achats et charges externes

Il s'agit des consommations constituées des dépenses d'énergie, de fournitures, de charges de copropriété et d'achats de prestations de services. Il s'agit des charges de licences et logiciels informatiques (migration progressive de l'hébergement de NEOSYS dans le cloud avec une solution Microsoft Azure), mais aussi la consommation d'énergie.

A cela s'ajoutent les frais de crédit-bail, locations, maintenance, honoraires, et l'ensemble des frais d'information et de communication (production du journal SEL Information et autres imprimés, divers frais promotionnels), les frais de déplacement, les frais postaux et bancaires.

Au total, les autres achats et charges externes s'élèvent à 954 k€, soit 11,4% du total des charges (*vs* 1 030 k€ en 2024). Les dépenses sont en augmentation sur trois postes en particulier : achats de communication (+12%) à la suite des charges exceptionnelles liées – en particulier - à l'évènement « La Place » ; voyages et déplacements (+29%) dont le nombre a été élevé, en rattrapage des années passées et lié aux renforcement des relations avec les partenaires ; consommations (+27%) notamment liés à l'augmentation des besoins informatiques.

3-2-2) Autres impôts et taxes, taxe sur les salaires

Ce poste est de 96 k€ (*vs* 92 k€ en 2024), soit 1,1% des charges. Il s'agit de la taxe sur les salaires, la taxe foncière et de la taxe sur les bureaux.

3-2-3) Coûts de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 1 263 k€, soit 15% du total des charges (*vs* 1 205 k€ soit 13,7% en 2024). Ce poste augmente par rapport au dernier exercice, ce qui s'explique par des revalorisations salariales liées à l'inflation et aux hausses successives du SMIC qui sont répercutées sur la masse salariale du SEL.

3-2-4) Dotations aux amortissements et provisions

La dotation aux amortissements des immobilisations s'élève à 138 k€ (*vs* 84 k€ en 2024), soit 1,6% des charges, hausse suite à la mise en production du lot 2 de NEOSYS 2.0 (module Finances) en février 2025. Le projet NEOSYS 1.0 est totalement amorti.

3-2-5) Activités sociales (versements effectués et à effectuer)

Il s'agit des versements effectués aux partenaires du SEL sur le terrain, pour l'accomplissement des différentes missions sociales. Le montant total des versements déjà effectués sur l'exercice et des versements à effectuer sur le prochain exercice (engagements à réaliser sur ressources affectées) s'élève à 4 824 k€, soit 57% du total des charges (*vs* 5 344 k€, soit 61% en 2024).

3-2-6) Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 20 k€ (*vs* 40 k€ en 2024, dont 12k€ de plus-value de cession du CNP One CAPI), essentiellement constitués des intérêts sur livrets de 18 k€. A noter que les taux d'épargne des livrets d'épargne ont continué à baisser sur l'exercice 2025.

4) RATIOS ET ANALYSE

4-1) Ratios/Emplois (infos du CER)

	31/12/2025	31/12/2024
Missions sociales	**78,56%**	**79,85%**
Versements	66,19%	68,78%
Coûts directs Missions sociales	12,37%	11,07%
Frais de support	**21,44%**	**20,15%**
Frais de recherche de fonds	11,62%	8,77%
Frais de fonctionnement	9,82%	11,38%

4-3) Analyse bilancielle

4-3-1) Indicateur de liquidités

En k€	31/12/2025	31/12/2024
+Trésorerie + valeurs mob. Placement	2 042	2 128
-Fonds dédiés	1 199	1 074
-Dettes exigibles à court terme	851	893
-Quote-part emprunts rembt <1 an	0	0
TOTAL	**-8**	**+161**

L'indicateur de liquidités diminue par rapport à l'exercice précédent, essentiellement du fait de la hausse des fonds dédiés accompagnée d'une légère diminution de la trésorerie. L'indicateur est passé en négatif.

4-3-2) Ratio fonds propres

En k€	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres	1 311	1 472
Emprunts MT LT (y compris particuliers)	45	45
Actif immobilisé net	1 055	1 061
RATIO FONDS PROPRES	**1,29**	**1,43**

Le ratio est en baisse à la suite de celle des fonds propres.

5) CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

L'exercice 2025 porte pour la deuxième fois consécutive sur l'exercice civil depuis le changement de date de clôture de l'exercice.

Globalement, les charges s'élèvent à 8 402 k€, dont 4 824 k€ d'aides financières (soit 57% des charges, contre 61% en 2024). Les charges salariales sont en légère hausse en proportion (15% contre 13,7% l'exercice précédent) suite à la revalorisation due à l'inflation. Les autres achats et charges externes, relativement stable en proportion (11,4% en 2025) met en exergue trois postes de dépenses en augmentation : achats de communication (+12%) à la suite des charges exceptionnelles liées – en particulier - à l'événement « La Place » ; voyages et déplacements (+29%) dont le nombre a été élevé, en rattrapage des années passées et lié aux renforcement des relations avec les partenaires ; consommations (+27%), liés à l'augmentation des besoins informatiques, prévus ou consécutifs à la cyber attaque de décembre 2025.

Dans le même temps, les ressources liées à la Générosité du Public et les contributions financières reçues d'organismes (comme la Fondation du Protestantisme) perçues sur l'exercice sont de 7 199 k€ (*vs* 7 421 k€ sur 2024), ce qui représente 87,4% du total des produits de l'exercice. Cette baisse est principalement la conséquence de la communication autour de la cyber-attaque du 24 décembre 2025 et de la baisse temporaire des dons dans les jours qui ont suivi, habituellement l'une de forte période de collecte de fonds.

Concernant le projet informatique NEOSYS 2.0 débuté en novembre 2021, après la mise en production du lot 1 du projet (base contacts) le 22 mars 2023 pour un montant de 137 k€, le lot 2 de NEOSYS 2.0 (module Finances), l'un des plus conséquents contenant en autre la saisie des versements, l'élaboration des fichiers de prélèvement pour la banque, l'élaboration des reçus fiscaux, etc., a été mis production le 3 février 2025 pour un montant de 275 k€ (amortissement sur 5 ans en linéaire). NEOSYS a également connu une montée de version mise en production le 17 décembre 2025. D'autres évolutions de NEOSYS 2.0 (module Parrainage en autre) ont été développé au cours de l'exercice 2025 comptabilisant 102 k€ d'immobilisations en cours.
Sur la réserve de 200 k€ inscrite au passif du bilan sur les exercices antérieurs afin de couvrir les besoins de financement du projet NEOSYS 2.0, 77,6 k€ (montant des amortissements sur le projet en 2025) ont été utilisées. Pour rappel, le logiciel NEOSYS 1.0 est totalement amorti suite à la décision du CA le 26 novembre 2020 d'accélérer l'amortissement en vue du développement de NEOSYS 2.0.

Après plusieurs années bénéficiaires dont le résultat a été reporté en réserves, le résultat 2024 présente un déficit de -160 797 euros, contre un résultat bénéficiaire de -53 320 euros en 2024. Le report à nouveau est positif et s'élève à 554 251 euros (*vs* 490 000 euros au 31/12/2024).

Ainsi, malgré le résultat déficitaire, la continuité d'exploitation est assurée à la fin de l'exercice 2025.

AGO du 18 juin 2026

Annexes du rapport financier

Exercice relatif à la période comprise entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025

SEL
Association loi 1901